

Beauvais, le 17 FEV. 2014

Affaire suivie par :

- Hubert Vernet, sous-préfet référent
courriel : hubert.vernet@oise.gouv.fr
- Philippe Dumont, secrétaire du comité
courriel : philippe.dumont@onacvg.fr

Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale

Réunion du 11 décembre 2013 à 14h30 en préfecture

Compte-rendu

Le Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale s'est réuni le 11 décembre 2013 à 14h30 en préfecture. Participaient à la réunion :

Collège n° 1 : services déconcentrés de l'Etat, madame et messieurs :

VERNET Hubert Sous-préfet de Compiègne, sous-préfet référent,
GUENOUN Jean-Lucien Chef du service départemental d'architecture et du patrimoine,
GUYOMARCH Nicolas Secrétaire général à la sous-préfecture de Senlis,
PICKAERT Alain Représentant le directeur académique des services de l'Education
Nationale (DSDEN),
STECYNA Jean-François Délégué Militaire Départemental adjoint (DMD),
NOWICKI Frédéric Direction régionale des affaires culturelles de Picardie (DRAC),
DUMONT Philippe Directeur du service départemental de l'Oise de l'Office national des
Anciens Combattants et Victimes de Guerre (SD ONAC-VG), secrétaire du
comité.

Collège n° 2 : Elus et collectivités territoriales, mesdames et messieurs :

CHARLIER Vincent représentant d'Oise Tourisme,
MICHELINO Pierre représentant la ville de Beauvais,
PLOYENNEC Damien représentant la ville de Clermont,
GORSE-CAILLOU Adjointe en charge du tourisme de la Mairie de Senlis,
GILLOIS Sarah Représentant le Maire de Chantilly.

Collège n° 3 : Associations patriotiques et de mémoire, messieurs :

GAGNIARD Jacques Président de l'Union Départementale des Associations de Combattants et
Victimes de Guerre,
GENARD Léon Comité de l'Oise des Combattants Volontaires,
HUGUET André Président de l'Union des Sections des Médaillés Militaires de l'Oise
LAUZIER André Président du Groupement 245 de l'Oise de la fédération nationale André
Maginot,

Collège n° 4 : Personnalités qualifiées et experts, messieurs :

BERNET Jacques	Président de la société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne ;
BONNARD Jean-Yves	Directeur du centre départemental de documentation pédagogique de l'Oise,
HARDIER Thierry	Docteur en histoire,
ROLLAND Denis	Représentant la Fondation du Patrimoine.

Etaient excusés, madame et messieurs :

AUDUIN-ROUZEAU Stéphane	Président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre,
BEAUMONT-SENN Gérard	Président de la Fédération de l'Oise de l'Union Nationale des Combattants,
BECHET Claude	Représentant l'Union des Mutilés, Réformés, Anciens Combattants de l'Oise.
BECKER Jean-Jacques	Président d'honneur Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre,
BLANCHEGORGE Eric	Président de la société historique de Compiègne,
BOQUET Jacques-André	Maire de TRACY-le-MONT et représentant de la Communauté de communes du canton d'Attichy,
COUSINARD Patrick	Sous-préfet de Clermont
de PERCIN Pierre	Président du Mémorial de la Clairière de l'Armistice,
DOUET Jean-Paul	Vice-président du Conseil général de l'Oise,
DUPUY de MERY Joël	Représentant l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC),
EGOT Joël	Président de la Section de l'Oise de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur,
FRANCOIS Hervé	Directeur de l'Historial de Péronne,
GAUDUIN Claude	Délégué Général Départemental du Souvenir Français,
GUENAFF Didier	Président de Patrimoine de la Grande Guerre
LADEN Eric	Coordinateur à la Mission mémoire du Nord Pas-de Calais – Picardie,
Le Président de la	Communauté de communes du Pays Noyonnais
Le Président de la	Communauté de communes du Pays des Sources,
Le Président de	l'Union des Maires de l'Oise,
MARTINET Alexandre	Directeur départemental de la Cohésion Sociale,
NIVET Philippe	Professeur à la Faculté d'histoire et géographie - Université Jules VERNE,
OLIVE Béatrice	Directrice des Archives départementales (ADO),
OFFENSTADT Nicolas	Maître de conférences en histoire,
PAMART Jean-Luc	Président de Soissonnais 14-18,
PATRON Jean-Claude	Vice-président de la Communauté de communes des Deux Vallées,
ROSENZWEIG Françoise	Représentant l'Association des Professeurs d'histoire géographie,

1. Introduction.

Le Préfet souhaite la bienvenue aux participants et souligne le travail considérable effectué par le Comité tant pour recenser les projets que pour les analyser et présenter les plus pertinents à la labellisation de la Mission.

Il rappelle que le Comité, lors de sa réunion du 24 mai 2013, a passé en revue 74 dossiers et donné un avis favorable à leur labellisation pour 43 d'entre eux. 15 dossiers ont été jugés incomplets, 16 autres ont reçu un avis défavorable ou ont été ajournés.

Considérant le nombre important des projets recensés ; le Préfet dit percevoir la mobilisation de tout un département pour redécouvrir et s'approprier cet épisode de l'Histoire. Il ajoute qu'il a pu constater, le 11 novembre, la mobilisation forte des Isariens autour des monuments aux Morts, et notamment la participation de nombreux enfants des écoles. Le Préfet y voit le signe d'un intérêt grandissant pour l'évènement. Il souligne que l'attente de la population constitue pour le Comité une motivation supplémentaire pour réussir ce rendez-vous commémoratif.

Le Préfet considère que l'année 2014 constituera une phase charnière des commémorations du Centenaire, indiquant que les projets sont, dans leur grande majorité, parfaitement identifiés et élaborés, que certains sont déjà en cours de réalisation, que plusieurs verront le jour au second semestre 2014. Il souhaite que les porteurs de projets mettent à profit cette période de latence pour les affiner et s'assurer des concours nécessaires, notamment financiers, pour les mener à bien. Il demande qu'un programme des manifestations et évènements 2014 soit élaboré et porté à la connaissance du plus grand nombre.

Le Préfet souligne la volonté du Conseil Général de s'impliquer pleinement dans la commémoration du Centenaire : son projet « *1914-1918, l'Oise se souvient* » a fait l'objet d'une présentation officielle en novembre 2013. Cette démarche est complémentaire de celle menée par l'Etat via la Mission du Centenaire. Il évoque la part prise par l'Éducation Nationale dans les préparatifs de la commémoration par le truchement du comité académique du Centenaire en Picardie, qui a sélectionné et soumis à la Mission les projets éducatifs les plus remarquables.

Son propos introductif ne suscitant pas d'observations, le Préfet passe la parole à M. Dumont pour l'exposé du premier point inscrit à l'ordre du jour.

2. Rappel du dispositif de labellisation et présentation des projets signalés

Monsieur Dumont rappelle que la Mission du Centenaire a créé son label pour identifier et accompagner les projets portés par les territoires qui répondent à "l'esprit du Centenaire" : oeuvrer à la compréhension d'une Histoire de France partagée, valoriser le patrimoine local, participer au rayonnement culturel de la France sur la scène internationale, s'inscrire dans la dynamique de la construction européenne fondée sur une mémoire commune. Le label distingue les projets les plus innovants et les plus structurants. Il permet de les faire figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire et de les signaler sur le site de la Mission du Centenaire, leur conférant ainsi une visibilité nationale et internationale. Seuls les projets labellisés sont éligibles à un financement de la Mission du Centenaire.

M. Dumont rappelle la procédure de la labellisation et son calendrier, soulignant le rôle du comité départemental dans l'expertise des projets et leur sélection en vue de leur présentation à la Mission. Il évoque les quelques 90 projets connus du Comité en présentant successivement les projets pérennes (tels les circuits de mémoire ou les projets d'édition), les projets couvrant la totalité de la période commémorative, ceux qui seront réalisés en 2014 (commémorations, expositions, colloques, éditions, projets pédagogiques...). La liste exhaustive de ces projets avec leur date de mise en œuvre sera mise en ligne dans l'espace « Centenaire de la Première Guerre mondiale » du site de la Préfecture (www.oise.gouv.fr).

Après cet exposé, M. Pickaert, chargé de mission "Centenaire" de la DSDEN, présente un panorama des projets émanant du milieu éducatif, qui impliquent 45 établissements scolaires isariens, 84 enseignants et concernent 2.942 élèves. La grille de présentation de ces initiatives est annexée au

présent procès-verbal et figurera dans l'espace « Centenaire de la Première Guerre mondiale » du site de la Préfecture (www.oise.gouv.fr).

Le Préfet salue la qualité des projets appelés à voir le jour dans le département ainsi que l'implication de la communauté éducative, et invite M. Dumont à présenter le mécanisme de financement mis en place par la Mission.

3. Financement des projets par la Mission du Centenaire.

La Mission du Centenaire dispose d'une enveloppe budgétaire financée par les subventions des membres fondateurs et par le mécénat.

Tous les porteurs de projets labellisés peuvent solliciter une subvention, dont l'attribution obéit à quelques règles : la Mission ne peut être l'unique financeur, le taux maximum des subventions attribuées est de 40% du budget total de l'opération.

Le rôle du comité départemental consiste à recevoir les demandes de subvention, à en vérifier la viabilité, à les classer par ordre de priorité puis à proposer un montant de subvention avant de transmettre les dossiers à la Mission.

L'aide financière de la Mission est échelonnée dans le temps.

Dans une première phase, elle a prévu de soutenir les projets labellisés mis en œuvre avant le 31 mai 2014. Les dossiers devaient être adressés à la Mission pour le 8 novembre 2013. Compte-tenu des délais contraints impartis, le comité restreint – présidé par monsieur Vernet, sous-préfet référent et composé de madame Olive et de messieurs Bonnard, Dumont, Hardier et Rolland – a expertisé les demandes de financement et émis ses propositions de subventionnement à destination de la Mission en les classant par ordre de priorité. Quatre dossiers ont été adressés à la Mission au titre de la première phase, présentés par la médiathèque et les bibliothèques départementales, et les villes de Noyon, Breteuil et Cuise-la-Motte.

Toute subvention accordée par la Mission fait l'objet d'une convention avec le porteur du projet. Son versement diffère selon que la subvention est inférieure ou non à 15.000 €. Elle est payée en une fois dans le premier cas, en deux fois dans l'autre cas. Le porteur de projet a l'obligation de rendre compte de l'usage des fonds dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice.

Au titre de la seconde phase, 4 dossiers sollicitent une subvention :

Le programme commémoratif de la ville de Creil, dont le dossier est porté par le service culturel. Le comité décide de l'ajourner en l'attente de l'assurance de l'obtention d'autres financements. Il souligne la part importante de la communication dans le budget et souhaite que le projet soit mieux expliqué.

L'hommage aux combattants bretons (dossier présenté par l'association « Mémoire d'Attichy »). Le comité propose une subvention de 2.000 €, sous réserve de la confirmation que d'autres financements sont apportés.

Le week-end inaugural du Musée territoire. Relevant que la demande de subvention (5.724 €) ne concerne que le poste « éco village », et représente 40% du budget, la commission propose une aide de 5.000 €.

Le colloque « Entrer en guerre dans l'Oise en 1914 ». Le comité souligne la qualité du projet et proposera à la Mission d'attribuer une subvention de 2.000 €.

Le comité a classé ses propositions selon l'ordre de priorité suivant :

1 : colloque ;

2 : week-end inaugural du Musée territoire ;

3 : hommage aux combattants bretons ;

4 : programme commémoratif de Creil (ajourné, il sera réexaminé par le comité d'experts).

Le Préfet prend acte des propositions.

Présentation des dossiers sollicitant leur labellisation au titre de la 2^{ème} vague.

Au 1^{er} trimestre 2014, la Mission procèdera à une nouvelle vague de labellisation des projets.

Sept dossiers ont été déposés.

Le projet de la ville de Beauvais a été retravaillé après avoir été recalé à l'issue de l'examen de la 1^{ère} vague. Le comité décide de lui accorder un avis favorable sous réserve d'obtenir des assurances quant à la caution scientifique.

Le projet porté par l'école d'arts du Beauvaisis, soutenu par la DRAC de Picardie, fait débat. Des membres du comité s'interrogent sur l'intérêt du fonds photographique. Le comité émet un avis favorable sous réserve de vérification de la pertinence historique du fonds. Le projet sera donc réexaminé par le comité d'experts.

« **Le fait aérien au cours de la Première Guerre mondiale** » Ce projet porté par la Base de Défense de Creil recueille un avis favorable de principe. Le Comité souhaite cependant obtenir des précisions sur les conférenciers et la qualité des archives qui seront présentées dans l'exposition.

Programme commémoratif de la ville de Montataire. Le Comité souligne la richesse et la diversité des actions proposées mais craint que ce programme, ambitieux, ne puisse être mené à son terme. Il invite donc la municipalité à recentrer le projet sur quelques actions, avant qu'il ne soit soumis à l'expertise du comité restreint.

Commémoration de la bataille de Néry. M. Bonnard souligne l'importance de cette bataille pour les Britanniques, qui justifie qu'une manifestation d'envergure soit organisée en 2014. Le comité, sensible à la dimension internationale de la commémoration, émet un avis favorable.

Projet de la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur. Soulignant l'intérêt d'accueillir dans l'Oise des jeunes des sociétés de la Légion d'Honneur des pays européens, le Comité est favorable au projet.

Organisation d'une manifestation à Rethondes Ce projet, porté conjointement par l'Inspection académique, le SD ONACVG, la commune de Rethondes et le Souvenir Français, met à l'honneur des scolaires du département. S'agissant d'une manifestation organisée depuis 2008, monsieur Hardier en souligne les longueurs liées à la part prise par les discours officiels dans le programme. Monsieur Pickaert indique que ce défaut a été corrigé et que la dernière manifestation du 8 novembre 2013 a été saluée pour sa qualité par le délégué pédagogique de la Mission. Son compte-rendu est mis en ligne sur le site de la Mission. Compte-tenu de la dimension pédagogique de ce projet, le Comité décide de transmettre le dossier au comité pédagogique académique.

Le Préfet demande un suivi attentif des projets. Ceux ayant reçu un avis favorable seront présentés au titre de la seconde vague de labellisation. Les autres et ceux qui seront reçus ultérieurement feront l'objet d'un examen du comité d'experts.

4. Propositions de spectacles vivants.

La Mission a labellisé plusieurs spectacles vivants (pièces de théâtre, concerts...), qui sont proposés aux communes contre participation financière. Une sélection de ces spectacles, dont la liste est consultable sur le site de la Mission, est remise aux membres du comité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Préfet lève la séance à 16h30. Le prochain comité sera convoqué au second trimestre 2014.


Emmanuel BERTHIER